

MAIRIE DE VIGOUX

COMPTE RENDU DE REUNION DU CONSEIL 30 MARS 2009

Affiché en exécution de l'article L 2121-25 du Code général des Collectivités territoriales.

MISE A JOUR DU TABLEAU DE CLASSEMENT DE LA VOIRIE COMMUNALE

M. le Maire expose au Conseil Municipal la nécessité de mettre à jour le tableau de classement en date du 26 avril 1984,

La mise à jour du tableau de classement permettrait entre autre que les nouvelles voies (création ou extension) fassent partie du domaine public de la commune.

Après examen et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal approuve le tableau de classement des voiries communales conformément au tableau et à la carte unique de la voirie communale annexé à cette délibération.

En conséquence le linéaire total de la voirie communale est désormais porté à 33 345 ml dont 31 729 ml à caractère de routes et 1 616 ml à caractère de rues.

VOTE DU BUDGET 2009

Le conseil municipal vote le budget qui s'équilibre en recettes et en dépenses à 326 365,10 en fonctionnement et à 185 490,68 en investissement, les principaux programmes de travaux sont :

- participation au syndicat d'électrification pour la desserte de deux terrains
- pont au lotissement champ Renaud
- acquisition de matériel
- abris bus
- travaux à l'église
- travaux eaux pluviales
- travaux de voirie par le syndicat de voirie
- étude de la transformation du lavoir en salle des associations